



RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

ALBIGNY
CHAMPAGNE
CHASSELAY
COLLONGES
COUZON
CURIS
LIMONEST

LISSEU
POLEYMIEUX
QUINCIEUX
ST-FOR
ST-DIDIER
ST-GERMAIN
ST-ROMAN

GRANDLYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 20/09/2022

- Nombre de délégués en exercice :

33

- Nombre d'élus présents : 20

- Nombre de votants : 30

Date de la convocation

13/09/2022

Certifiée exécutoire par :

Transmission en préfecture le :

22/09/2022

Affichage du compte-rendu :

le 26/09/2022

Présents ayant participé au vote : Cyrille BOUVAT – Corinne CARDONA - Jérémy CAMUS – Pascal DAVID– Elisabeth DE FREITAS - Béatrice DELORME –Cyrille FIARD - Rémy GAZAN - Véronique GAZAN - Pierre GOUVERNEYRE - Thierry GOYET –Laure JOLY - Valérie KATZMAN – Catherine LAFORET - Karine LUCAS - Bertrand MADAMOUR – Guillaume MALOT - Anne-Laure MATHIAS - Jean-Luc POIRIER - Béatrice REBOTIER (20)

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

Emmanuel BERNARD (pouvoir donné à Elisabeth DE FREITAS) – Marc BIGOT (pouvoir donné à Cyrille BOUVAT) - Blandine COLLIN (pouvoir donné à Jérémy Camus) – Armand-Louis DE MONTRICHARD (pouvoir donné à Karine LUCAS) -Séverine HEMAIN (pouvoir donné à Béatrice DELORME) - Eric MADIGOU (pouvoir donné à Valérie KATZMAN) Thomas TEILLON (pouvoir donné à Guillaume MALOT) – Max VINCENT (pouvoir donné à Béatrice REBOTIER) (8)

Absents représentés par un suppléant ayant une voix délibérative :

Yves CHIPIER (représenté par Laure JOLY)

Julien TREUILLOT (représenté par Rémy GAZAN) (2)

Absents non représentés : Pierre ATHANAZE - Pascale BAY - Franck DECRENISSE- Jacques PARIOST- Sophie ROLLAND-MORITZ (5)

Suppléants présents sans voix délibérative :

Secrétaire de Séance élu : Elisabeth DE FREITAS

Le **mardi 20 septembre 2022, à 19h00**, les membres du Conseil Syndical sont réunis à Saint-Didier-au-Mont-D'or, convoqués par courriel du 13/09/2022, sous la présidence de Madame Béatrice DELORME.

CONVENTION MISSION CONSEIL EN FINANCES – CDG69

RAPPORTEUR : JEREMY CAMUS, VICE PRESIDENT EN CHARGE DES FINANCES

Depuis plusieurs années, la méthodologie de l'analyse financière et la prospective deviennent des enjeux majeurs pour le secteur public.

En effet, les collectivités locales doivent pouvoir analyser leur situation fiscale et établir des diagnostics financiers, pour mesurer leur potentiel et construire des scénarios prospectifs.

Les collectivités locales réfléchissent généralement en perspective annuelle : tous les ans, elles font des points et prennent des décisions en fonction de différents rapports.

Aujourd'hui il apparaît indispensable de construire des programmes d'investissement sur le long terme via une prospective financière.

Afin de mettre en exergue les capacités d'investissement de la structure, il est proposé que le SMPMO conventionne avec le Centre de Gestion 69 qui propose une mission de conseil en finances afin de réaliser notamment :

- Une rétrospective financière sur les 5 dernières années,
- Une prospective financière sur 5 prochaines années.

Cet audit financier représente un total de 60 heures de mise à disposition, pour un coût de 69€ de l'heure, déplacements compris, soit un coût global de mission estimé à 4 140 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical

- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer la convention avec le Centre de Gestion du Rhône pour la mise en place d'une mission de conseil en finances.

-**VALIDE** la proposition financière du Centre de Gestion pour un total de 60 heures d'intervention à 69 € de l'heure soit un coût global de 4 140 €. Les crédits budgétaires nécessaires seront inscrits au budget.

Les résultats des votes sont :

0 voix CONTRE - 7 ABSTENTION et 23 voix POUR.

*Copie certifiée conforme,
A Limonest, le 20/09/2022*

Béatrice DELORME, Présidente